



Tableau 4 : Nombre de demandeurs uniques de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE), selon la province ou le territoire et le genre

Province/territoire	Genre			
	Hommes	Femmes	Personnes de genres divers/indéterminé	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	6 980	8 910	-	15 890
Île-du-Prince-Édouard	2 810	2 670	-	5 480
Nouvelle-Écosse	16 190	18 100	-	34 290
Nouveau-Brunswick	10 940	12 790	-	23 730
Québec	118 370	126 820	10	245 200
Ontario	226 140	229 980	60	456 180
Manitoba	33 140	30 700	-	63 850
Saskatchewan	24 590	24 820	-	49 410
Alberta	99 590	108 920	20	208 530
Colombie-Britannique	68 230	71 480	20	139 730
Yukon	500	510	-	1 010
Territoires du Nord-Ouest	1 100	910	-	2 010
Nunavut	1 110	1 040	-	2 150
Extérieur du Canada	500	130	-	630
Non précisé	-	-	230	230
Total	610 170	637 780	350	1 248 300

Notes:

- 1. Les données datent du 10 juillet 2022 et elles peuvent être modifiées au fur et à mesure que les demandes sont examinées et rajustées.
- 2. Le nombre de demandes et la province ou le territoire de résidence proviennent des dossiers de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE).
- 3. Un demandeur unique est une personne. Chaque demandeur unique pouvait faire une demande pour plus d'une période d'admissibilité, jusqu'à un maximum de 6 périodes pour la PCMRE.
- 4. Les données sont fondées sur les demandes de PCMRE présentées au moyen du portail Mon dossier de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et du système de réponse vocale interactive. Elles comprennent aussi les demandes
- 5. « Extérieur du Canada » fait référence aux demandeurs qui fournissent une adresse à l'extérieur du Canada. Les demandeurs doivent avoir résidé et été présents au Canada pendant la ou les périodes pour lesquelles ils ont fait une demande.
- 6. Les demandeurs qui n'ont pas de province de résidence valide enregistrée dans les systèmes de l'ARC sont regroupés dans la catégorie « Non précisé ».
- 7. La mention « indéterminé » est utilisée pour les personnes dont le genre n'était pas disponible.
- 8. Les personnes dont l'expression de genre est non binaire sont représentées dans la catégorie des diverses identités de genre.
- 9. Tous les nombres sont arrondis à la dizaine près et les montants sont arrondis au millier le plus près. La somme des données peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement et/ou de la suppression.
- 10. Un tiret [-] indique que les renseignements ont été supprimés pour des raisons de confidentialité. Les renseignements supprimés comprennent aussi les zéros valides.
- 11. Les bénéficiaires ont pu se déplacer d'un programme de prestations de la relance économique à l'autre au fil du temps. Alternativement, un bénéficiaire pourrait avoir quitté le programme d'Assurance Emploi et passer à l'un des



Tableau 4 : Nombre de demandeurs uniques de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE), selon la province ou le territoire et le genre

programmes de prestations canadiennes de la relance économique administrés par l'ARC. Quel que soit le programme auquel un bénéficiaire a postulé, il ne pouvait recevoir qu'un seul type de prestations d'assurance-emploi ou de la relance économique pour une période donnée. Ainsi, additionner le nombre total de bénéficiaires uniques à travers tous les programmes pourra entraîner une surestimation.